

# Ces institutions qui s'ouvrent à l'open content

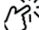
## Bibliothèque interuniversitaire de Santé (Université Paris cité)

En 2013, la bibliothèque a adopté la Licence ouverte Etalab pour tous ses documents du domaine public. Cette licence a permis de monter des projets de dissémination des contenus hors des murs de la bibliothèque (Wikimedia Commons, Medical Heritage Library).

 [biusante.parisdescartes.fr/histoire/images](https://biusante.parisdescartes.fr/histoire/images)

## Musée Saint-Raymond de Toulouse

Depuis 2016, les numérisations ont été placées sous la licence ouverte d'Etalab et s'inscrivent dans un circuit complet de diffusion numérique dans lequel s'inscrivent les projets Wikimedia

 [data.toulouse-metropole.fr/pages/accueil](https://data.toulouse-metropole.fr/pages/accueil)

## Les Archives nationales

Les Archives nationales mènent plusieurs projets d'ouverture et de dissémination des contenus sur les projets de la sphère Wikimedia et ont acté en 2017 un principe de gratuité pour tous leurs documents librement communicables. Un autre exemple de renonciation à la redevance culturelle permise par la loi du 28 décembre 2015 Valter.

## Pour aller plus loin

Rapport sur l'open content dans les institutions culturelles en France - État des lieux des pratiques numériques et d'ouverture de contenus (2022)



Découvrez notre label culture Libre dédié à l'intégration de l'open content dans vos pratiques numériques



Site de l'Observatoire de l'Open Content



Contact :

[glam@wikimedia.fr](mailto:glam@wikimedia.fr)

+33 1 42 36 26 24



@Wikimedia\_Fr



**Analyser et accompagner  
les pratiques liées à  
l'ouverture de contenu des  
institutions culturelles**



# Un peu de contexte



En 2022, l'association Wikimedia France, en collaboration avec l'agence Phare, décide de dresser un panorama des initiatives et solutions existantes pour les institutions culturelles qui s'engagent dans l'ouverture de leur contenu. Ce rapport\* confirme une tendance actuelle.



"Depuis quelques années, de nombreuses institutions culturelles (bibliothèques, musées) s'investissent dans l'ouverture de leur contenu au public, grâce à des outils numériques collaboratifs libres\*\*.

Exemple outils numériques collaboratifs libres : Wikipédia, Wikimedia commons, Wikidata, licence libre. Tous ces outils permettent la libre circulation et la réutilisation y compris commerciaux des contenus culturels au grand public sans condition.



L'observatoire de l'*open content* est né à la suite de la publication de ce rapport avec la volonté d'observer les pratiques liées à l'ouverture des contenus mais aussi de les encourager et les valoriser.

\*Rapport sur l'open content dans les institutions culturelles en France - État des lieux des pratiques numériques et d'ouverture de contenus. Sondage mené auprès de 145 institutions culturelles.

# Les missions de l'observatoire

L'observatoire est né en 2023 et a pour principales missions de :

- Proposer une lettre annuelle des pratiques liées à l'open content
- Analyser les pratiques liées à l'open content et informer les publics professionnels et pouvoirs publics de leurs évolutions
- Participer à des actions de défense et promotion de l'ouverture des contenus culturels
- Être référent sur les questions liées à l'open content auprès des institutions culturelles et des pouvoirs publics.



L'Observatoire de l'*Open Content* est le seul projet à s'adresser à l'ensemble des acteurs culturels et scientifiques et les accompagner dans leur démarche d'ouverture de contenus.



## Zoom sur le Label culture Libre



Le label Culture Libre, proposé par l'association Wikimedia France, évalue une institution culturelle (GLAM) comme une bibliothèque, un musée ou des archives qui intègre l'*open content* dans ses pratiques numériques. Il existe 3 niveaux de label (bronze, argent et or).

# L'équipe de l'observatoire



- Xavier Cailleau : Chargé de mission GLAM chez Wikimedia France
- Pauline Berni, Chargée de projets numériques aux Archives nationales
- Danielle Bourcier : Directrice de recherche émérite au centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Martine Denoyelle, Conservatrice en chef du patrimoine, chargée de mission, Institut national d'histoire de l'art (Paris).
- Maïwenn Bourdic : Chargée d'études documentaires aux Archives nationales
- Benjamin Jean : Juriste spécialisé en propriété intellectuelle et cofondateur de la société Inno<sup>3</sup>
- Anne-Laure Donzel : Consultante senior chez Dataactivist
- Lionel Dujol, Bibliothécaire-formateur et Maître de conférence à l'université Grenoble Alpes
- Pierre-Yves Lochon, Fondateur et Administrateur au Clic France
- Carole Renard, Directrice des Archives départementales Marcel-Rainaud de l'Aude
- Manon Six, Musée de Bretagne : Conservatrice du patrimoine, en charge du pôle collections, Musée de Bretagne
- Emmanuel Rivat, Cofondateur et Directeur Général de l'Agence Phare

